



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Élections 2023 des membres du
Conseil national de l'enseignement supérieur et
de la recherche artistiques et culturels
(CNESERAC)**

Scrutin n° 4 : Enseignants des écoles du patrimoine

Profession de foi

Liste : **BOYER**

Candidat titulaire	Candidat suppléant
Valentin BOYER – École du Louvre	Karine ROBÉ-RAMETTE – École du Louvre

Valentin Boyer : Faisant partie du corps enseignant (chargé de TDO Égypte 1A et chargé de TP 3A) à l'École du Louvre, je représente depuis septembre 2022 les chargés et chargées de Travaux Dirigés devant les Œuvres au Conseil des Études et de la Recherche (CER) de l'École du Louvre pour un mandat de trois ans au côté de Karine Robé-Ramette (chargé de TDO Orient 1A). En parallèle, j'ai également été membre du jury de sélection pour l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) pour l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur (structures d'accueil) pour le prochain cycle du Volontariat Franco-Allemand 2023-2024.

Karine Robé-Ramette : chargée de TDO en archéologie orientale auprès des élèves et des auditeurs depuis 2017, j'ai été élue en 2019 (auprès d'Anton Moret) et en 2022 (auprès de Valentin Boyer) pour représenter les chargé(e)s de Travaux Dirigés devant les Oeuvres (TDO) au sein du Conseil des Etudes et de la Recherche (CER) de l'Ecole du Louvre. J'ai également fait partie en 2023 de l'équipe des enseignants correcteurs des copies du concours d'entrée à ce même établissement.

Convaincue de l'importance du rôle joué par les représentants des enseignants dans le dialogue et l'écoute mutuelle établis avec la direction au sein de l'École du Louvre, il me semble tout aussi important de pouvoir faire entendre leur voix au sein d'instances telles que le Cneserac, où sont débattus de multiples sujets en lien avec la vie universitaire.

Valentin Boyer et Karine Robé Ramette : formant tous deux un binôme de très bonne entente, nous serions ravis de pouvoir représenter ensemble les enseignants de l'École du Louvre et contribuer ainsi, à travers cette instance, aux débats et échanges concernant l'enseignement supérieur et la recherche.